

17/8°) CONVENTION RELATIVE à divers travaux Topographiques

Le MAIRE. - Je vous soumets, Messieurs, une convention relative à divers travaux topographiques, passée avec M. AUDRY, Ingénieur topographe E.S.G.T.

Le montant total des travaux s'élève à 85.492 F.

Je vous demande, Messieurs, votre accord.

Adopté à l'unanimité.